

Le conjonctif *mais* dans la presse congolaise

Ngamountsika Edouard
Université Marien Ngouabi

Résumé : Cet article se propose d'étudier la valeur du conjonctif *mais*, par analyse de ses différents emplois dans la presse écrite congolaise. Il s'inscrit dans le champ de l'analyse de discours et s'appuie sur une recherche globale sur la description du français parlé et écrit en République du Congo. Il vise deux objectifs dont le premier est de s'interroger sur l'emploi et la valeur du conjonctif dans la presse écrite congolaise; et le second de voir, s'il participe à l'agrammaticalisation de la langue française dans notre pays.

Mots clés : conjonctif, morphosyntaxe, agrammaticalisation, analyse de discours, République du Congo

Introduction

Le conjonctif *mais* a fait l'objet de plusieurs études ces dernières années en grammaire et en linguistique françaises. En grammaire, Antoine (1952 : 1114), dans la genèse sémantique de *mais*, balisait déjà le passage de *magis* (plus) à *mais* qui est un outil adversatif. Charaudeau (1992 : 514) constate que la tradition grammaticale ne traite pas *mais* en tant que tel. D'une part, *mais* fait l'objet d'une définition très simpliste comme conjonction de coordination. D'autre part, la notion de concession de *mais* est souvent définie comme une variante de la notion d'opposition.

Pour étayer ce constat, Charaudeau passe en revue *mais* dans trois usuels que sont : *Le Bon usage*, *Le Larousse* et la *Grammaire classique et moderne*.

Grévisse traite de *mais* et d'autres conjonctions de coordination en termes de « rapports d'opposition et de restriction » et de concession dans le chapitre consacré aux propositions d'opposition.

Larousse, attribue à **mais** une « valeur adversative » et de concession, respectivement dans le chapitre des Conjonctions et dans celui des propositions circonstancielles d'opposition où il distingue la concession de l'opposition simple, distinction reprise dans la grammaire de Wagner et Pinchon.

Riegel *et alii* (2006 : 527) constatent que le conjonctif a fondamentalement une valeur asymétrique qui ne peut pas coordonner plus de deux termes ni être répété. Il fonctionne comme un inverseur d'orientation argumentative : en coordonnant un terme négatif avec un argument positif (*Il n'est pas petit, mais (au contraire) grand*). Il indique que le deuxième terme est un argument plus fort qui oriente de façon décisive vers une conclusion opposée aux attentes suscitées par le premier (« *Il est milliardaire, mais honnête* » à condition d'admettre qu'en général les milliardaires ne sont pas honnêtes). La conjonction *mais* en introduisant, dans un dialogue¹, une rupture avec l'énoncé précédent dont il réfute un présupposé (*Paul a cessé de fumer - Mais il n'a jamais fumé*). Nous n'avons retenu ce dernier aspect de *mais* dans les dialogues.

La conjonction *mais* semble être une marque oppositive départageant deux univers de croyance selon bien des linguistes tels que : Ducrot et Anscombe (1977), Emirikianian (1979), Ducrot *et alii* (1980), Adam (1990), Maingueneau (1990), Rabatel (1999), Bacha (2005), Levesque (2009), etc. Tous soulignent la valeur adversative de *mais* où se dégagent deux axiologies : l'une réfutative et l'autre argumentative.

L'usage du conjonctif mettrait en exergue ces deux valeurs pour signifier le monde représenté. Comme le souligne Amossy (2006 :170), elles « [...] touchent directement à l'analyse argumentative en ce qu'ils ajoutent à leur fonction de liaison une fonction de mise en relation argumentative ». Pour mener l'analyse de *mais*, il conviendrait de prendre en compte son contexte d'utilisation. Car, selon Ducrot *et alii*. (1980 : 98), « l'interprétation d'un *mais* nécessite une référence à la situation d'énonciation ».

En français standard, *mais* est tantôt conjonction de coordination, tantôt articulateur de l'énoncé, c'est-à-dire un adverbe de phrase (Moignet, 1981 : 25). Ce caractère « caméléon » lui permet de transgresser les parties du discours. En effet, la psychomécanique du langage conçoit les parties du discours selon deux registres : les langues prédicatives (nom, adjectif, verbe et adverbe) et les langues non prédicatives (article, conjonction, préposition et pronom).

Nous nous proposons d'étudier le conjonctif *mais* dans deux numéros des journaux de la presse écrite congolaise : *La Semaine africaine* et *Les Dépêches de Brazzaville*. Le choix de ce corpus se justifie par le fait que les innovations ou le changement des habitudes linguistiques se répercutent dans la presse écrite qui représente la norme d'usage local. C'est dans ce sens que Mfoutou affirme (2000 : 12) :

En situation de contact de langues et de cultures, la presse écrite est une production où non seulement le contexte interculturel constitue une détermination première, mais où cette situation devient la raison même de s'exprimer de telle ou telle façon. De sorte que la production discursive de la presse écrite apparaît comme "le reflet" d'une certaine pluriculturalité vécue (...) Elle témoigne de la production langagière de la société.

C'est pour cette raison que nous nous demandons si l'usage de *mais* dans notre corpus présente une forme d'agrammaticalité. Le choix de ces deux journaux s'explique par le fait que *Les Dépêches de Brazzaville* est l'unique quotidien congolais tandis que *La semaine africaine* est un bihebdomadaire du clergé congolais. Ces deux journaux sont accessibles gratuitement en ligne.

Des comparaisons se feront avec le quotidien *Le Monde*². En adoptant une présentation résolument comparative entre les journaux congolais et le quotidien français, nous tentons d'appréhender la façon dont les journalistes se servent de ce conjonctif pour magnifier la promesse.

Tout en se référant aux « deux éléments, le P qui précède le *mais* et le Q qui le suit » (Ducrot *et alii.*, 1980 :98), il s'agit d'analyser les propriétés sémantiques des structures de type *p mais q* et d'interroger si *mais* n'établit pas une forme de complétude sémantique dans la phrase *P mais Q*³ dans ces écrits journalistiques.

1. Les valeurs sémantiques de *mais* dans la presse congolaise

Le conjonctif *mais* comme les autres conjonctifs s'inscrivent dans les opérations langagières d'addition, de disjonction, d'opposition, de déduction, de conclusion qui interviennent dans la construction du discours (Moignet, 1981 : 25). Ces opérations établissent toujours un lien, une forme de complétude entre *P mais + Q* signifiant qu'il ne s'agit pas seulement d'une juxtaposition/coordination de phrases mais de lien logique dans la translation nominale.

2.1. Non seulement P mais + Q

Dans la presse congolaise, le conjonctif *mais* qui marque l'addition et le renforcement est précédé de *non seulement* suivi d'un adverbe *aussi, également, plus, encore*. Cette construction attestée déjà au XVI^e siècle chez Marguerite de Navarre où le *mais* est corrélé à *non seulement* dans *P (non seulement P mais Q)*. Restant proche du sens

argumentatif du latin *magis*, il peut avoir une simple valeur d'addition en ajoutant une information Q à une information P précédente » (Bacha, 2005 : 57). Notre corpus est surtout marqué d'un usage de *non seulement P mais + adverbe (encore, plus, aussi)* afin de marquer une insistance ou une addition.

- (1) Même si au-delà du 6 décembre, le président Joseph Kabila reste en fonction deux ou trois mois, ce serait toujours en conformité *non seulement* avec la lettre *mais aussi* avec l'esprit de la Constitution de la RDC 6. *Les dépêches de Brazzaville*, p.8.
- (2) Le gouvernement est d'un enjeu complexe, en matière *non seulement* de partage de gâteau, *mais également* d'équilibre régionaliste, on dirait, aujourd'hui, départementaliste. *La semaine Africaine*, N° 2675 du Mardi 6 Mars 2007, p.3.
- (3) Cette façon de faire traduit, *non seulement* le mépris de l'opinion publique (pourquoi avoir trompé la presse sur le choléra quand on sait que c'est un drame dans le pays), *mais encore* les signes d'un pouvoir qui affectionne l'autoritarisme. *La semaine Africaine*, N° 2675 du Mardi 6 Mars 2007, p.3.

Nous avons relevé dans le quotidien français des emplois construits avec *pas seulement (...)* *mais aussi* qui n'apparaissent pas dans la presse écrite congolaise.

- (4) (...) il sera un lieu de lobbying, au bon sens du terme, c'est-à-dire en faisant valoir ses arguments. Nous devons avoir la capacité de peser auprès de nos interlocuteurs, *pas seulement* les pouvoirs publics, *mais aussi* nos grands concurrents, que sont les portails, les moteurs de recherche, les agrégateurs, les sociétés de technologie.
- (5) De fait, sans solution « redistributive », la contagion de la spéculation pourrait organiser une insolvabilité croissante des pays de la zone euro. Et *pas seulement* : les banques détenant des titres publics appelleraient de nouveau les États à leur secours, alors même que ces derniers n'y pourraient *mais* ; les gouvernements grec et espagnol devraient-ils imposer à leur population de nouvelles austérités pour pouvoir recapitaliser les banques qui n'ont pas passé le stress test européen ?

Dans ces exemples, *mais* coordonne des éléments de nature différente. Comme le remarque Emirkanian (1979 : 20-21) « [*le conjonctif mais*] sert à renchérir ; le deuxième élément précise, renforce, ajoute quelque chose au premier énoncé ».

2.2. Mais + aussi

La capacité de renchérissement dans l'argumentation du journaliste fait entrevoir des constructions d'un *mais* suivi d'*aussi* sans pourtant qu'il n'y ait la présence de l'adverbe *non seulement* pour introduire le premier des deux termes d'une opération dont le second (après *mais* ou *mais encore*) marque une insistance, une addition.

- (6) Kanye West, Nicki Minaj, Usher et Willow Smith (la fille de Will) sont parmi les stars américaines en compétition avec lui. Rihanna *mais aussi* Alicia Keys font partie de nombreux nominés. *Les Dépêches de Brazzaville* n°1260 - Jeudi 9 juin 2011, p.12.
- (7) Ce qui signifie que, désormais, la corruption est devenue un phénomène important *mais aussi* que, au niveau mondial, elle est de plus en plus considérée de façon négative, en même temps que se renforce une nouvelle conscience de la nécessité de la combattre. *Les Dépêches de Brazzaville* n°1260 - Jeudi 9 juin 2011, p.7

Ces constructions ne sont pas typiques à la presse congolaise, elles sont aussi relevées dans *Le Monde* :

- (8) Il est chargé de « redynamiser » et de « mettre en ordre de bataille pour 2012, *mais aussi* les échéances locales qui suivent», explique-t-il, cette petite formation, qui ne décolle pas dans les sondages et a vu ses figures médiatiques rallier Nicolas Sarkozy.
- (9) Il compte aussi parmi ses clients EDF, où Henri Proglio l'a imposé à son arrivée. Il consacre aussi beaucoup de temps à défendre, dans les médias, l'image de son « ami intime », M. Djourhi, fréquentation régulière de Villepin, *mais aussi du patron* du renseignement intérieur, Bernard Squarcini et du ministre de l'intérieur, Claude Guéant.

Dans ces exemples, le conjonctif *mais* introduit « un argument supplémentaire de charge informationnelle équivalente à celui de P » (Bacha, 2005 : 58). Il est combiné avec d'autres adverbes afin de marquer une forme d'intensité *plus, aussi, encore*. La seule différence avec les exemples proposés par Bacha (2005) est qu'elle n'a relevé aucun exemple de corrélation *non seulement P mais +Adverbe*.

2.3. Le *mais* réfutatif

La réfutation est souvent marquée par la forme négative d'un énoncé. D'ailleurs, Jacqueline Bacha (2005 : 58) précise que le *mais* réfutatif apparaît essentiellement dans des séquences négatives, *ne, ne...pas, ne...point*. Point de vue que confirme Soutet (2005 : 91) lorsqu'il parle d'un *mais* descriptif

[qui] apparaît nécessairement derrière une négation, l'unité de droite et l'unité de gauche qu'il coordonne ayant le même support de prédication ; l'unité de droite exprime positivement ce que l'unité de gauche a signifié négativement dans le cadre d'une négation réfutatoire.

Cette posture met en jeu deux arguments anti-orientés par rapport au *P* précédent. Le locuteur réfute la proposition précédente pour dire la vérité de la proposition suivante.

- (10) La différence entre les deux *n'est pas* de nature *mais* de degré. *Les Dépêches de Brazzaville* n°1260 - Jeudi 9 juin 2011, p.3.
- (11) Si le Congo veut atteindre les objectifs qu'il s'est fixé, la bonne gouvernance *ne doit pas* être limitée aux seuls ministères *mais* doit s'étendre progressivement à l'ensemble de la sphère publique. *Les Dépêches de Brazzaville* n°1260 - Jeudi 9 juin 2011, p.4.
- (12) On s'accorde à dire que ce *n'est pas* la souveraineté des États qui est en cause *mais plutôt* les politiques criminelles. *La semaine africaine* n° 2675 du mardi 6 Mars 2007, p.7.

En (10), (11) et (12), *mais* a une valeur réfutative construite avec un adverbe en début de phrase, c'est-à-dire que l'argument est bel et bien anti-orienté mais le conjonctif est en début de phrase. En ce moment-là, la réfutation porte sur l'argument du *P* précédent. Dans ces exemples, quoiqu'il y ait la valeur rectificative introduite par *mais*, la construction est agrammaticale dans la mesure où le conjonctif ne peut se situer en début de phrase. La ponctuation est ainsi fautive car nous sommes en face d'une construction obéissant au schéma : *forme négative + mais*. La séquence serait liée sans coupure par une pause forte.

- (13) Dans une négociation, *on ne peut pas* tout obtenir. *Mais*, ce que nous avons fait, c'est déjà un exploit, parce que retirer le concept de refondation n'était pas une petite affaire. *La semaine africaine* n° 2675 du mardi 6 Mars 2007, p.4
- (14) On *n'éprouvait aucune* hantise quant au choix des dirigeants comme c'est le cas aujourd'hui. *Mais* depuis lors, plus rien ne semble marcher. *Les Dépêches de Brazzaville*, n°1260 - Jeudi 9 juin 2011, p.8.

On est en droit de s'interroger sur ces emplois dont le point-virgule n'est pas à sa place pour la simple raison que les journalistes transcrivent les propos d'une tierce personne. Il semblerait qu'il s'agisse d'une forme d'appropriation du français. Des exemples similaires ont été relevés dans le journal *Le Monde* parmi les 57 *mais* relevés en début de phrase.

- (15) La création de ce conseil «peut-être aurait-il mieux valu que je *ne dise rien*. *Mais* je n'ai pas pu m'empêcher de faire le malin: ça y est, moi je l'ai ! Ça y est, moi j'en suis !
- (16) Les représentants des salariés un brin désabusés par les multiples initiatives des précédents dirigeants (trois depuis 2003), semblent, pour l'heure, laisser une chance au nouveau patron. « Nous *ne sommes pas* enthousiastes, non. *Mais* pas inquiets non plus. On attend de voir », résume Hervé Gomis délégué CFDT.

Ces exemples posent le problème de l'enchaînement *ne...pas...mais*. Il n'y aurait pas en principe de point entre la phrase précédente et la nouvelle qui commence par *mais*. Car le point « *marque une séparation syntaxique entre ce qui précède et ce qui suit le point ; les deux parties séparées par un point sont autonomes l'une par rapport à l'autre* » (Le Goffic, 1993 : 65). Or ce n'est pas le cas des exemples sus-évoqués.

2.4. Le *mais* argumentatif

La valeur argumentative de *mais* a fait l'objet des études supra-mentionnées. Bacha (2005 : 58) observe que selon la théorie de l'argumentation non linguistique, le rôle principal d'un énoncé n'est pas de décrire le monde mais d'agir sur l'allocutaire, de l'amener à une certaine conclusion. Bacha poursuit son argumentation en ces termes que :

ce n'est pas le contenu informatif de chacune des propositions qui doit être pris en compte ; dans une structure P mais Q, P et Q sont des arguments qui amènent l'allocutaire vers une certaine vision du monde.

Bacha illustre son argument en ces termes :

- *P* est présenté comme un argument (concedé) pour une conclusion *r* ;
- *Q* est présenté comme un argument plus fort pour la conclusion opposée non *r*.

Si on applique ces types de conclusion dans la pensée du lecteur, on constate que le conjonctif *mais* joue un rôle important chez le lecteur en ce sens qu'il doit partir de *P* pour déduire *Q*.

Dans les emplois ci-dessous, nous remarquons que le « rôle du connecteur est d'établir une opposition entre les deux conclusions argumentatives visées » (Bacha, 2005 :59).

- (17) Ce qui signifie que, désormais, la corruption est devenue un phénomène important *mais aussi que*, au niveau mondial, elle est de plus en plus considérée de façon négative, en même temps que se renforce une nouvelle conscience de la nécessité de la combattre. *La Semaine africaine*, n° 2639 du Mardi 24 Octobre 2006, p.7

P est un argument pour la conclusion *r* « *la corruption est devenue un phénomène important* », *Q* pour la conclusion *non-r* « *la corruption n'est pas devenue un phénomène important* ». Le conjonctif *mais* établit, comme le souligne Bacha (2005), une opposition non pas entre les contenus de *P* et *Q*, mais entre les conclusions argumentatives qu'elles visent.

- (18) D'abord, quel est, succinctement, le contenu de l'article en question, ensuite, quelle est l'argumentation du conseiller et, enfin, comparativement, quel jugement de valeur pourrait-on donner à la portée de cette mise au point ? *Mais*, préalablement, conviendrait-il de louer l'initiative et le courage du conseiller du premier ministre d'avoir exprimé sa réaction, cet exercice périlleux, tant redouté par bien d'autres. *La Semaine africaine*, n° 2639 du Mardi 24 Octobre 2006, p.8.

Dans (19), *P* est un argument pour la conclusion *r* « *l'humanité a compris que le terrorisme international* », *Q* pour la conclusion *non-r* « *le terrorisme est international* ».

- (19) Depuis ces attaques terroristes, l'humanité a compris que le terrorisme international est un fléau qui attaque *non seulement* les États-Unis et le peuple américain, *mais aussi* l'humanité toute entière. *La Semaine africaine*, n° 2639 du Mardi 24 Octobre 2006, p.9.

3. Le statut de *mais* : un conjonctif caméléon ou un opérateur

Le statut de *mais* pose problème. Une certaine incertitude entoure la notion de coordination. En effet selon Bordas, (2005 : 23) « *on ne sait pas très bien de quel domaine de production et de réalisation elle relève : syntaxe, analyse de discours, sémantique ou stylistique?* » Cela est dû au caractère caméléon du conjonctif.

3.1. *mais* comme un conjonctif caméléon

La conjonction de coordination *mais* revêt deux acceptations, tantôt conjonction, tantôt adverbe. Moignet (1981 :24-25) divise, en effet, les conjonctions de coordination en deux types :

les mots *et, ou, ni* marquent des parallélismes et signalent que les termes qu'ils affectent - mots, syntagmes ou énoncés phrastiques - sont situés sur le même plan syntaxique et ont une même fonction. *Mais* peut aussi avoir cette fonction. *Or, donc, car* et souvent *mais* servent plutôt à signifier les articulations de l'énoncé, et sont donc, à l'égard de ce qui suit, plutôt des adverbes de phrase ; *mais*, en soulignant le lien logique avec l'énoncé précédent, ils sont en position de charnière, ce qui justifie leur dénomination.

Mais a ainsi un caractère caméléon. Le caractère caméléon de *mais* le bascule entre les parties de langue prédicatives - (a) adverbe de phrase - ou (b) conjonction donc partie de langue non prédicatives. Or nous savons qu'en (a) le conjonctif a une incidence externe par rapport à la phrase précédente et en (b) le conjonctif est dépourvu de sens, vide et il ne sert que de courroie de liaison entre les deux phrases. Lorsque *mais* est en début de phrase donc, il a une valeur d'adverbe de phrase. Le conjonctif établit une complétude sémantique translative entre deux paragraphes. Il se dégage alors un lien de complétude, de lien entre deux paragraphes. Le p1 ne peut être compris sans le p2. N'est-ce pas là une forme de complétude? En ce moment, le système translatif n'affirme-t-il pas cette complétude de p1 mais p2.

Selon Verjans (2009 : 186) « *la notion de système conjonctif regroupe l'ensemble des moyens d'intégration d'une phrase dans une autre, ce qui justifie, au moins pour certains de leurs emplois, la présence des conjonctions de coordination* ». Il s'avère que les conjonctions de

coordination constituent ce que Guillaume (1999 : 301) appelle *le système translatif* :

Les conjonctions et les pronoms dits relatifs ou conjonctifs forment ensemble un système, de même visée générale, qui pourrait porter à juste raison, s'il était nécessaire de lui donner un nom, celui de système translatif. Les pronoms conjonctifs et les conjonctions proprement dites ont en effet pour caractère commun (...) de servir à transporter une phrase, analytiquement construite, de son plan propre, qui s'identifie avec le fonctionnement effectif du verbe, au plan du nom. Cette translation, systématiquement organisée, constitue, je le répète, le rôle essentiel des pronoms conjonctifs, des conjonctions et des locutions conjonctives.

Les conjonctions de coordination procèdent, comme le souligne encore Verjans (2009), d'une transformation d'une phrase nominalisation permettant ainsi son intégration dans la phrase complexe. Dans cette phrase, cependant, le système translatif assume deux rôles celui de relier deux phrases ou d'apporter une complétude argumentatif.

3.2. *Mais* : un opérateur langagier

Le conjonctif *mais* est un opérateur entrant dans les opérations langagières de redimensionnement des univers de croyance. Il marque les phénomènes de contradiction, de réfutation, de restriction des vues, d'argumentation, etc. La conjonction de coordination *mais* marque, selon Bordas (2005 : 23)

Une liaison grammaticale et prosodique : le discours et son sujet sont dans le liant, dans l'inscription d'une logique, temporelle ou cognitive, qui assure la cohérence globale d'un énoncé par la cohésion de ses passages, d'une phrase à l'autre.

Pour conclure

Le conjonctif *mais* est présent dans la presse écrite, mais on trouve plus d'occurrences dans *Le Monde* que dans *Les Dépêches de Brazzaville* et *La semaine africaine*. Les différentes valeurs du conjonctif sont également attestées. Aussi, faut-il remarquer que la presse écrite

congolaise présente moins d'occurrences du conjonctif *mais* que le quotidien *Le Monde*.

Cependant, une forme d'agrammaticalité est observée dans les emplois réfutatifs du *mais* en début de phrase. Au lieu d'une virgule, les journalistes ont tendance à utiliser le point. L'agrammaticalité est observée dans l'écrit journalistique.

D'un point de vue sémantico-argumentatif, *mais* exerce non seulement une valeur coordinatrice entre deux propositions dans le schéma *P mais Q* mais au contraire elle joue le rôle sémantique de complétive, de subordonnant dont la suite du paragraphe dépend de la première dans les cas de *P. Mais Q*. Il y a ici un emploi translatif au sens guillaumien du terme.

Références bibliographiques

- Adam J.-M., *Éléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga, 1990.
- Amossy R., *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Anscombe, J.-C, Ducrot Oswald, « Deux mais en français ? », *Lingua* 43, 1977, pp. 23-40.
- Bordas É., « Et la conjonction resta tensive. Sur le *et* de relance rythmique », *Le français moderne [Des procédures de fictionnalisation, sous la direction de Delphine Denis & Anna Jaubert]*, Paris, vol. LXXIII (n° 1), 2005, pp. 23-39.
- Ducrot O., « Deux mais en français », *Cahiers de linguistique* 8, 1978, pp. 109-120.
- Ducrot O. et alii., *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 1980.
- Bacha J., « Le fonctionnement de *mais* dans l'Heptaméron de Marguerite de Navarre », in *L'Information grammaticale* n°107, 2005, pp. 57-60.
- Emirikian L., *La coordination en français*, Thèse pour le doctorat de 3^e cycle, Aix en Provence, 1979.
- Guillaume G., *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1942-1943, série B, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française I*, Québec, sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et R. Lowe, texte établi par Fr. Bouillon-Soltész avec la collaboration de R. Tremblay, vol. 16, Lille-Québec, Presses Universitaires de Lille-Presses de l'Université Laval, 1999.
- Le Goffic P., *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.
- Levesque M., « Le *mais* cheville : un connecteur générique ? », in *L'information grammaticale*, n°120, 2009, pp.9-13.
- Maingueneau D., *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas, 1990.
- Mfoutou J.-A., *Le français au Congo-Brazzaville*, Maromme, Espaces culturels, 2000.
- Moignet G., *La systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981,.
- Soutet O., *La Syntaxe du français*, Paris, PUF, 2009.
- Verjans T., *Essai de systématique diachronique : Genèse des conjonctions dans l'histoire du français (IXe – XVIIe siècles)*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris IV, 2009.

Notes

- 1- Une étude sur *mais* dans les dialogues a été menée par Ducrot Oswald et alii., 1980, *Les mots du discours*, Paris, Les éditions de minuit.

- 2- Tous les exemples du journal *Le Monde* sont extraits du n°20682 du Jeudi 21 juillet 2011.
- 3- Q désigne la proposition introduite par *mais*, P la proposition qui précède Q.

Abstract

*This article seeks to study the value of the conjunction but, in the light of an analysis of its different uses the congolese print media. It comes within the field of course analysis and it draws on an overall research that focuses on the description of both spoken and written French as it is used in the Republic of Congo. It aims at two objectives the first of which concentrates on the use Congolese print media, whereas the second one constitutes an attempt to find out whether it contributes to the ungrammaticality of the French language in our country. **Keywords:** conjunction, morphosyntax, French language, ungrammaticality, discourse analysis, Republic of Congo,*